



Zoange de l'assainissement pluvial

Echelle : 1:5 000

Planche Nord

COLMAR AGGLOMERATION
ZONAGE D'ASSAINISSEMENT APPROUVE
Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 30 mars 2017

Le Président Gilbert MEYER ou son représentant



Zone (s) où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux de surfaces et de ruissellement

Zone (s) où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et, si besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement

----- Réseau Public d'Assainissement

